

## Les âges de la vie

**L**E Colloque national de démographie se tient tous les trois ans, à l'initiative de la Réunion des directeurs d'Instituts et centres universitaires de démographie et avec le concours du CNRS et de l'INED. Celui de 1982, organisé à la Faculté des Sciences sociales de l'Université de Strasbourg du 5 au 7 mai prochain, sera le septième et aura pour thème : « Les âges de la vie » (1). En guise d'introduction à cette réunion, on trouvera ici quelques indications sommaires sur les âges auxquels ont lieu, dans la société française actuelle, les étapes majeures qui scandent l'existence. Pour des compléments documentaires et méthodologiques, on se reportera aux comptes rendus du Colloque de Strasbourg (2) et aux références de fin d'article, auxquelles renvoient les nombres entre crochets.

### 1. Age de fin d'études

L'âge de sortie du système scolaire « varie avec les origines sociales : il se situe avant dix-huit ans pour la majorité des enfants d'ouvriers ou d'agriculteurs, mais pas avant cet âge pour plus de huit enfants de cadres moyens ou supérieurs sur dix. Dix-huit ans semble être un âge charnière. (...) Plusieurs facteurs se conjuguent pour favoriser la poursuite des études longues chez les enfants des catégories supérieures, en particulier l'existence d'un objectif professionnel précis et l'attitude positive de leurs parents à l'égard des études » ([1], p. 44-45). Cette stratification sociale, qui se

conjugue avec une différenciation entre les deux sexes [2], fait que la courbe de la répartition des âges de fin d'études n'est pas régulière. Elle a une première « bosse » à seize ans, âge minimum légal de fin d'études depuis 1959 : selon l'enquête sur l'emploi de l'INSEE ([3], tableau PT 01), dans la génération née en 1960, 22 % des garçons, 18 % des filles ont terminé leur scolarité l'année de leurs seize ans ; la courbe présente un second maximum à dix-huit ans (17 % et 18 % pour la génération née en 1957, 20 % et 21 % pour celle née en 1960). A dix-neuf ans en 1981 (génération née en 1962), 40 % des garçons et 44 % des filles sont encore scolarisés ; et à vingt-quatre ans (génération née en 1957), 9 % des garçons et 7 % des filles poursuivent des études.

Dans les années récentes, on a observé une légère augmentation de l'âge de fin de scolarité : ainsi l'âge auquel la moitié des jeunes gens restent scolarisés est passé entre 1975 et 1981 de 18,1 ans à 18,5 ans pour le sexe masculin, de 18,2 ans à 18,7 ans pour le sexe féminin. La poursuite d'une évolution séculaire, mais aussi les difficultés actuelles de la recherche d'un premier emploi expliquent cet allongement. Mais l'âge de fin d'études ne peut être identifié à l'âge d'entrée en activité. Pour un nombre croissant de jeunes gens, il existe comme l'écrit Alain Girard ([1], préface) « une période intermédiaire (...), un nouveau moment, un nouvel âge de la vie. Moment qui peut durer plus ou moins longtemps, suivant les fluctuations de la conjoncture et les contraintes de chaque destin particulier, mais moment de transition, de passage... ».

L'enquête de l'INED que ces lignes introduisent éclaire le phénomène.

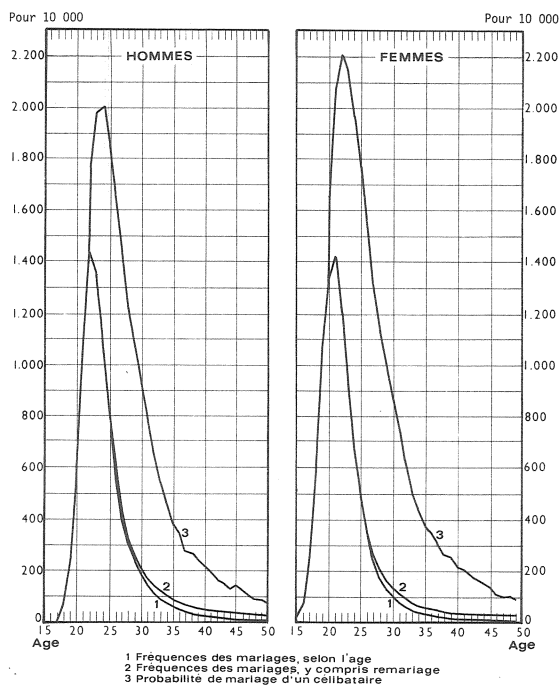
### 2. Age au mariage

« L'âge au premier mariage est passé par un minimum en 1972 (24,5 ans pour les hommes, 22,4 ans pour les femmes) et augmente lentement depuis (26,1 ans et 23,0 ans en 1980) » [4]. Au

(1) Les lieux et thèmes des trois colloques précédents étaient : Caen 1973, les migrations internes ; Nice 1976, les disparités démographiques régionales ; Lille 1979, la baisse de la fécondité dans les pays industrialisés. Cf *Population et Sociétés* n° 58, mai 1973, n° 92 juin 1976, n° 125 juin 1979. Le CNRS a publié les Actes de ces colloques.

(2) Les communications « sollicitées » font l'objet du cahier n° 96 des *Travaux et Documents* de l'INED, disponible dès mai 1982, dont on trouvera le sommaire p. 4. Un autre volume, prévu pour la fin 1982, rassemblera les communications « spontanées » et le compte rendu des travaux du Colloque.

contraire de l'âge de fin d'études, la répartition des âges du mariage est régulière et relativement concentrée. Établi pour 1972 (année de nuptialité maximale depuis 1950), le graphique 1, en illustre trois définitions ([5], p. 27 à 32) : rapportée à la *population* de chaque âge, la *proportion* de premiers mariages (courbe 1) est maximale à 22 ans pour les hommes, 21 ans pour les femmes (20 ans en 1979), mais rapportée au nombre de *célibataires* de chaque âge (courbe 3), la *probabilité* de premier mariage est maximale à 24 ans pour les hommes et 22 ans pour les femmes. Pour la génération née en 1949 (30 ans en 1979) on estime la proportion de célibataires au 31 décembre 1979 à 19 % pour les hommes et 13 % pour les femmes ([5], p. 14). 81 % et 87 % se sont donc mariés avant cet âge.



Graphique 1 - Taux de nuptialité 1972

Selon l'enquête sur les familles de 1975 (INSEE) « l'âge moyen au mariage des femmes s'élève avec le milieu social. Celles qui épousent des ouvriers ont en moyenne 22,5 ans, alors que celles qui épousent des cadres supérieurs attendent 23,8 ans ; les titulaires du certificat d'études se marient en moyenne à 22,5 ans tandis que celles qui font des études supérieures ou médico-sociales ont 25 ans passés. Les hommes ne suivent pas la même hiérarchie. Les ruraux se marient les plus vieux (vers 27 ans), ainsi que les cadres supérieurs. En revanche les ouvriers et les cadres moyens se marient à moins de 26 ans en moyenne... ([6], p. 22).

### 3. Age de la maternité

L'âge moyen des mères à la naissance de leurs enfants, *tous rangs réunis*, s'est lentement abaissé dans les trente dernières années, passant de 28,2 ans en 1950 à 26,8 ans en 1980 ([7], tableaux 4 et 6), en raison de l'effondrement de la fréquence des familles nombreuses. Pour chaque rang pris séparément (1), les évolutions sont très modérées : l'âge moyen à la *première* maternité (naissances légitimes de rang 1) s'est un peu abaissé, de 25,0 ans en 1950 à 24,3 ans en 1972, et augmente lentement depuis (25,0 ans en 1980). Les âges moyens des mères pour les naissances légitimes de rangs 2, 3, 4, 5 et plus valaient respectivement 27,6 ans, 29,7 ans, 31,5 ans, 34,7 ans en 1950 et 27,4 ans, 29,4 ans, 31,1 ans et 34,2 ans en 1980.

Pour ce qui concerne les naissances hors-mariage, l'âge moyen est passé de 26,1 ans en 1950 à 25,2 ans en 1980 mais la dispersion est un peu plus grande.

L'âge moyen à la *dernière* maternité dépend principalement du nombre d'enfants mis au monde. La disparition presque complète des familles très nombreuses l'a considérablement abaissé au fil des ans, abrégant l'intervalle entre les générations successives et rendant les femmes plus vite « disponibles ». D'ailleurs fait remarquer J.-C. Deville dans sa communication de Strasbourg, « un facteur de différenciation important est l'activité professionnelle des mères. Les femmes cadres supérieurs ou moyens, mères d'au moins deux enfants, donnent en moyenne naissance à leur dernier enfant bien avant les femmes qui n'ont pas d'activité professionnelle ou celles qui ont un emploi moins qualifié.

On dispose de fort peu d'études détaillées sur l'âge de la *paternité*. En première approximation on ajoutera à l'âge des mères l'écart d'âge moyen entre époux (2,1 ans en 1980).

### 4. Age de la retraite

Comme celui de fin d'études, l'âge de sortie d'activité professionnelle n'a pas une distribution régulière : on observe plusieurs « bosses », à 55 ans, 60 ans et 65 ans, qui correspondent à des âges de retraite prévus dans des statuts ou des conventions collectives. Mais alors qu'en 1975, soixante-cinq ans était pour les hommes l'âge de retraite, sinon majoritaire, du moins le plus fréquent, soixante ans l'est devenu aujourd'hui. A l'enquête sur l'emploi de 1975, le taux d'activité des hommes tombait entre 58 et 61 ans de 80 à 61 % (- 19 « points ») et entre 64 et 66 ans de 43 à 22 % (- 19) ; en 1981 les chiffres correspondants sont 75 à 43 % (- 32) d'une part, 24 à 12 % (- 12) d'autre part ([3],

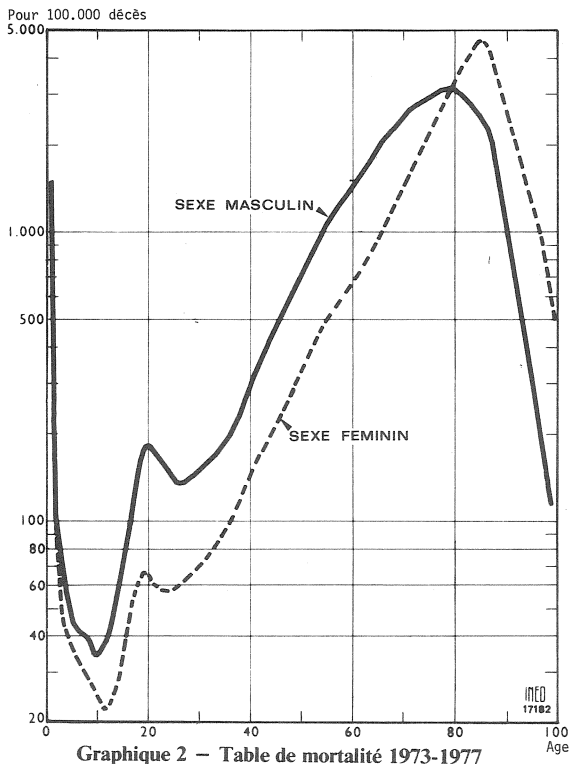
(1) Rappelons qu'en France le rang est mesuré « dans le mariage actuel », ce qui peut ne pas coïncider avec le rang pour la mère.

tableau PT 02). Pour les femmes, on assiste à un phénomène analogue, mais comme entre-temps l'activité professionnelle féminine est devenue plus fréquente, le taux d'activité « de départ » est plus élevé : en 1975 la « marche » de 60 ans abaissait ce taux de 41 à 32 % (- 9 « points »), en 1981 elle l'abaisse de 44 à 26 % (- 18)... L'âge auquel seulement la moitié des hommes continuent d'exercer une activité professionnelle est passé de 63,4 ans en 1975 à 60,7 ans en 1981. Pour les femmes le seuil de 50 % n'a pas la même signification puisque dans aucune tranche d'âge le taux d'activité professionnelle ne dépasse encore 70 %. A titre d'information, l'âge auquel le quart des femmes continuent d'exercer une activité professionnelle est passé de 62,8 ans en 1975 à 61,2 ans en 1981.

Une enquête de l'INED effectuée en décembre 1977 auprès de retraités ayant à l'époque au moins 65 ans avait montré ([8], graphique 1 et tableau 2) que la retraite à 55 ans était surtout fréquente dans la fonction publique et le secteur nationalisé, si bien que l'âge moyen du départ en retraite pour ces générations s'était établi à 59,7 ans pour les fonctionnaires et agents du secteur nationalisé, contre 63,4 ans pour les salariés du secteur privé et 64,0 pour les travailleurs indépendants.

### 5. Age au décès

En 1979, l'âge le plus fréquent au décès a été 77 ans révolus chez les hommes (9 800 décès sur



284 000 soit 3,5 %) et 82 ans révolus chez les femmes (10 700 décès sur 258 000, soit 4,2 %). Cette constatation n'a pas une signification absolue, parce qu'elle est dépendante de la composition par âge de la population au début de l'année considérée. Mais elle est cohérente avec la table de mortalité 1973-1977, dans les conditions de laquelle l'âge au décès le plus fréquent (graphique 2) serait également 77 ans chez les hommes (3,1 % des décès annuels d'une population stationnaire indéfiniment soumise à cette mortalité) mais 84 ans pour les femmes (4,1 %). Au-delà, la probabilité de décéder (quotient de mortalité) augmente évidemment avec l'âge, mais le nombre de décès diminue, précisément en raison de la diminution du nombre de survivants... Toujours dans la même table, 80 % des décès (passage de 90 à 10 survivants pour 100 naissances) ont lieu entre 47 et 87 ans pour le sexe masculin, entre 58 et 91 ans pour le sexe féminin. Une enquête de l'INSEE, souvent citée, avait étudié entre 1955 et 1971 les différences appréciables de mortalité selon le milieu social [9].

Michel Louis LEVY

### RÉFÉRENCES

- [1] « Quand vient l'âge des choix. Enquête auprès des jeunes de 18 à 25 ans : emploi, résidence, mariage » par Catherine Gokalp, INED, *Travaux et Documents*, cahier n° 95, P.U.F., 1981.
- [2] « Garçons et filles à l'école ». *Population et Sociétés*, INED, n° 151, octobre 1981. Voir la bibliographie utilisée dans cet article.
- [3] « Enquête sur l'emploi. Résultats détaillés ». *Les collections de l'INSEE*, Vol. D 57 (enquêtes de 1975 et 76), D 53 (mars 1977), D 61 (mars 1978), D 70 (mars 1979), D 76 (mars 1980), D 87 (mars 1981).
- [4] « La population de la France avant le recensement de 1982 ». *Population et Sociétés*, INED, n° 156, mars 1982.
- [5] « La situation démographique en 1979 » par Dinh Quang Chi et Nicole Guignon, *Les collections de l'INSEE*, vol. D 88, décembre 1981.
- [6] « De l'enfance à la constitution d'une famille » par Jean-Claude Deville, dans *Données sociales*, édition 1981, INSEE.
- [7] « Données comparées sur l'évolution de la fécondité selon le rang de naissance en Allemagne fédérale et en France (1950-1977) » par Gérard Calot, *Population*, numéro spécial, 1979.
- [8] « La limite de la vie active et la retraite. I. L'âge au départ en retraite : âge effectif, âge probable, âge souhaité » par Alain Monnier, *Population*, INED, juillet-octobre 1979.
- [9] « La mortalité des adultes suivant le milieu social, 1955-1971 », par Guy Desplanques, *Les collections de l'INSEE*, vol. D 44, avril 1976.

**LES AGES DE LA VIE (\*)**  
**Communications au VII<sup>e</sup> Colloque national de démographie**  
**(Strasbourg 5-7 mai 1982)**

Avant-propos, par Jean-Guy MERIGOT

L'évolution récente du temps biologique dans les sociétés industrielles.

— 1<sup>re</sup> partie. Aspects physiologiques

par Jean-Noël BIRABEN

— 2<sup>e</sup> partie. Problèmes pathologiques

par Henri PEQUIGNOT

Régimes démographiques et âges de la vie

par Louis ROUSSEL et Alain GIRARD

L'évolution des liens de famille au cours de l'existence. Une comparaison entre la France actuelle et celle du XVIII<sup>e</sup> siècle.

par Hervé LE BRAS

Cycle de vie et cycle des relations de parenté

par François HERAN

Pluralité des calendriers, unité du cycle de vie

par Agnès PITROU

La première enfance : les 0-5 ans

par Alain NORVEZ

Les marges réelles d'adaptation du système éducatif à la baisse démographique

par Pierre MONDON et Claude SEIBEL

L'âge de la retraite

par Paul PAILLAT

Cycle de vie et ressources des ménages

par Jean-Michel REMPP

Cycle de vie, épargne et consommation

par Didier BLANCHET

Migration et cycle de vie

par Françoise CRIBIER

Calendriers démographiques différentiels de la première moitié de la vie

par Jean-Claude DEVILLE

Quelques changements de calendrier

du cycle de vie

par Patrick FESTY

Insertion professionnelle et formation de la famille

par Catherine GOKALP

(\*) A paraître en mai 1982. INED, *Travaux et Documents*, Cahier n° 96. Diffusion : P.U.F. Prix : 45 F

## COURRIER

### Une lettre de M. Henri Bunle

Dans l'éditorial du n° 155 de *Population et Sociétés* sur « Le recensement de la population », nous avons écrit, page 3 : « En 1901, le dépouillement fut centralisé à Paris. La SGF, sous l'impulsion de son directeur, Lucien March, fut dotée de « classi-compteurs imprimeurs » Hollerith à cartons perforés et dépouilla les 40 millions de bulletins... » Les choses ne se passèrent pas exactement ainsi. Le doyen des statisticiens et démographes, non seulement français, mais probablement mondiaux, M. Henri Bunle, qui fit partie de la Statistique générale de la France de 1907 à 1945, nous apporte sur ce point les précisions suivantes :

« Le recensement de 1896 fut dépouillé, moyennant une somme forfaitaire, par la maison américaine Hollerith. M. March, ingénieur à l'Office du Travail, alors rattaché au ministère de l'Industrie et du Commerce, fut chargé de superviser cette opération. C'est à la suite de ce dépouillement qu'il proposa au ministère de créer un bureau spécial chargé de l'organisation et du dépouillement des recensements de la population. Ce bureau fut créé et

M. Lucien March en fut le premier directeur. C'est pour le dépouillement des bulletins de recensement de 1901 qu'il créa le « classi-compteur imprimeur Lucien March », longtemps utilisé par la SGF et même par l'INSEE dans ses premières années. Les bulletins individuels classés et annotés étaient dépouillés à l'aide de ces machines. Les résultats enregistrés servaient à la confection des tableaux statistiques publiés ».

Ajoutons que l'Office du Travail constitua le noyau du ministère du Travail, créé en 1906 (Cabinet Clemenceau), que le bureau du Recensement fut intégré à la Statistique générale de la France en 1904, et que Lucien March fut officiellement nommé directeur de la SGF en 1907 (« Pour une histoire de la Statistique » INSEE, 1977, p. 511-512 et l'illustration p. 5).

### AVIS AUX ABONNÉS

Nous ne pouvons accepter en règlement de l'abonnement à *Population et Sociétés* que des chèques postaux ou des chèques bancaires libellés à l'ordre de **Agent comptable de l'INED, compte courant postal : Paris 9061-56 H.**

## POPULATION

N° 1 - 1982

### SOMMAIRE

Louis HENRY : *Comment mesurer la fécondité des couples mobiles ?*

Dominique TABUTIN : *Évolution régionale de la fécondité dans l'Ouest du Zaïre.*

Jean-Louis RALLU : *Les enfants des familles monoparentales. Données de recensement et d'état civil.*

Philippe COLLOMB : *Les émigrants de l'Ouest Audois dix-neuf ans après. IV. Monographies et migrations socio-professionnelles.*

Detlev B. REIN : *Une attitude allemande face à l'évolution démographique.*

Chronique de l'immigration par Michèle TRIBALAT.

Notes et documents.

Bibliographie critique.